

FICHE 2-4 : LES MENUISERIES EXTÉRIURES

Constat

Les menuiseries extérieures sont constituées par les portes d'entrée, les châssis des fenêtres et les contrevents (ou « volets » – terme employé dans un usage courant mais qui devrait plutôt désigner les volets intérieurs), et, les portails des remises ou des granges. Traditionnellement, toutes les menuiseries extérieures sont en bois, d'une forme simple, sans mouluration excessive.

Les parties vitrées possèdent des recouvrements des vitrages d'un nombre qui est fonction de la hauteur de la fenêtre, avec des petits bois de sections simples.

Mises en œuvre

Les fenêtres

Les fenêtres traditionnelles sont constituées par des assemblages de pièces de bois dur, de section d'environ 60x60mm. Ces assemblages forment :

- un cadre dormant fixé, avec des pattes à scellement, dans la maçonnerie et il comporte une pièce d'appui de section plus forte,
- un ou des vantaux, ouvrants, constitués d'un cadre à feuillures dans lesquelles sont posés les verres tenus par du mastic de vitrier. Les vantaux comportent en partie basse une pièce de bois de section plus forte, servant à l'éloignement de l'eau de pluie, et appelée « jet d'eau ».

Toutes les proportions des éléments des fenêtres traditionnelles en bois sont étudiées pour résister aux efforts mécaniques (chocs, poids, flambement,...), et pour amener un maximum de clarté naturelle. Les modifications, même minimales, de ces proportions changent radicalement l'aspect extérieur du bâtiment et réduisent les qualités d'éclairage des locaux.

Les contrevents

Comme pour les portes d'entrée, les contrevents traditionnels sont de simples planches de bois verticales, assemblées par des ferrures ou des pentures en métal. Les contrevents, au nombre de deux par fenêtre, se rabattent en façade, et leur recouvrement est assuré par une entaille à mi-bois sur chaque vantail. En général les gonds sont scellés dans la maçonnerie. Les appuis sont souvent légèrement débordants. Quelquefois, une feuillure coupe-vent est taillée dans les pierres des tableaux et du linteau pour accueillir l'épaisseur du contrevent. Certains modèles, assez rares à Villebois-Lavalette, comportent des parties ajourées à lames.

Les persiennes métalliques ou en bois qui sont des contrevents brisés, se retrouvent surtout sur les « maisons » du XIXe siècle, début du XXe. Elles se replient en tableau et elles sont plus ou moins ajourées. Leur utilisation n'est pas recommandée sur les constructions traditionnelles.

Les portes

De la plus simple à la plus cossue, les portes de Villebois-Lavalette sont en bois. Traditionnellement réalisées en planches verticales ou horizontales assemblées par des barres en bois ou des pentures métalliques, les portes d'entrée sont simples, sans moulure ni imposte. Avec l'apparition des maisons de bourg du XIXe siècle, un certain maniérisme tant à faire disparaître la simplicité originelle de la porte d'entrée : apparition de vitrage, de ferronnerie, d'imposte vitrée.

Les portes contemporaines doivent être sobres de toutes moulurations exogènes, et les formes des vantaux ne doivent pas s'écarter des formes traditionnelles. Les portes à caissons sont à éviter, ainsi que les décorations complexes en fer forgé posées pour la protection des vitrages.

Les portails

Comme pour les portes d'entrée et les contrevents, les portails sont généralement constitués de planches verticales ou horizontales, assemblées entre-elles par des pentures. Leurs faces ne comportent que très peu de mouluration. De dimensions plus imposantes, les portails possèdent souvent un arc en pierres appareillées, mais quelquefois ils n'ont qu'un linteau droit en bois.



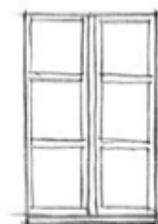
A SAVOIR... LES MENUISERIES EXTÉRIURES

La couleur des fenêtres sur la lumière naturelle

C'est les couleurs claires des murs et des menuiseries extérieures qui favorisent une ambiance plus douce et plus nuancée que les couleurs sombres. Cependant, le blanc pur n'est pas une couleur traditionnelle (car elle était impossible à obtenir avec les produits ancestraux). Pour un confort visuel optimum, préférer des teintes claires mais non réfléchissantes, tant à l'intérieur des volumes qu'à l'extérieur.

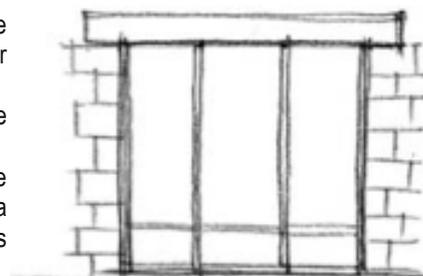


source : Guide pour la rénovation énergétique des bâtiments anciens – GRAND POITIERS – AUP SCA – D. GROLEAU – POUGET Consultant



Le recouplement des vitrages

- La proportion des fenêtres doit être plus haute que large. La division en 4, 6 ou 8 doit permettre d'obtenir un carreau plus haut que large.
- Les petites fenêtres gagnent à ne pas être recoupées.
- Les grandes baies s'inspireront des portes de granges avec un linteau en bois. La menuiserie sera plus adaptée en étant découpée en éléments verticaux.

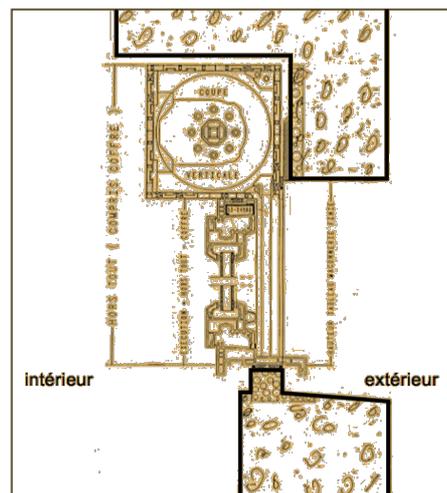


Le bois, un matériau très durable (longévité, réparation, fixation du CO2, etc.) // Le PVC, un matériaux vulnérable et impossible à réparer (il faut remplacer tout l'élément !).



<= Le Bois

Le PVC =>



Principe d'encastrement des Volets Roulants
Source : Coffres de Volets Roulant - CAUE Vendée

Que dit le règlement de l'AVAP pour les secteurs SU ?

=> Seul le bois est admis en SU1 et SP1, mais aluminium peut être toléré si non visible des espaces publics (avec profil et section proche du bois). **Ailleurs** : sections et profils proches du bois.

=> Volets Roulants et coffres rapportés extérieurement interdits,

=> **Utilisation du PVC et/ou du Polycarbonate : interdite en SU1 et SP1.**

=> Portes de garage sectionnelles **interdites en SU1 et SU2**